

celle de la constitution, il ne doit pas être surpris si certains membres d'une autre chambre croient que le Sénat est une assemblée sans importance. Il est donc essentiel, et j'appuie là dessus en terminant, que la Chambre Haute obtienne dans le Cabinet le nombre proportionnel de représentants qu'elle a le droit d'avoir, parce qu'elle est en réalité l'expression vivante du principe conservateur. C'est dans le Sénat en effet que doivent se trouver en plus grand nombre les gardiens de la constitution. (*Ecoutez ! Ecoutez !*)

---

L'honorable M. PENNY.—“ Le Sénat devrait compter dans le cabinet plus de représentants de la province de Québec. ” (*Ecoutez ! Ecoutez !*)

L'honorable M. PELLETIER—“ Je serais le dernier membre du Sénat à soulever une question de nationalité, mon opinion étant que nous devons tous vivre comme citoyens d'un grand pays ; mais, dans une circonstance comme celle-ci, je ne saurais garder le silence, et je dois féliciter les honorables messieurs de l'autre côté de la Chambre (les Honorables Messieurs Armand Bellerose et Trudel) d'avoir eu le courage de protester contre ce qu'ils appellent, et contre ce que je crois être, une injustice faite à la population française du Dominion, (*Ecoutez ! Ecoutez !*) Je regrette profondément d'avoir à me plaindre d'une pareille atteinte portée à nos droits. On nous a privés d'un droit légitime, d'un droit qui a été reconnu par toutes les administrations antérieures, et je puis assurer aux honorables membres qui l'ont revendiqué avec tant de vigueur, que nous, de ce côté de la Chambre, nous sentons aussi profondément atteints qu'eux-mêmes et que nous joignons nos protestations aux leurs contre la conduite du gouvernement. (*Ecoutez !*)

Malgré le plaisir que j'éprouve à voir trois membres du Sénat faire partie du ministère, je n'en aurais pas moins vu avec une vive satisfaction le premier ministre conseiller à Son Excellence de donner aux sénateurs de la langue française un représentant dans ce même ministère. Je crois qu'il eût été facile au premier ministre chargé de former le cabinet actuel de trouver parmi ses amis, les sénateurs français, des hommes dignes d'y figurer ; (*Ecoutez !*) c'est néanmoins avec plaisir que j'ai entendu le leader du gouvernement nous faire part de son regret de ce qu'un pareil oubli ait eu lieu, et je le crois d'autant plus sincère que la courtoisie de ses manières envers moi personnellement, et envers chaque membre français du Sénat, ne s'est jamais démentie ; mais je ne puis, en même temps, m'empêcher de regretter qu'une